

Séance du 7 juin 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, M. Boutonnet, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; M. Soroste à M. Neys ; M. Ugalde à Mme Lauqué ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Durruty ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Belbaraka à M. Laiguillon ; Mme Destin à M. Boutonnet ; Mme Herrera Landa à Mme Picard-Felices, M. Bergé à M. Pallas ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Salanne présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Compte administratif 2015 – Budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada.

L'exécution budgétaire 2015 se présente de la manière suivante :

| | Crédits votés | Réalisé | Reste à réaliser |
|---------------------------------|---------------|----------------|------------------|
| Recettes de fonctionnement | 3 235 000 € | 3 253 635,44 € | |
| Dépenses de fonctionnement | 3 235 000 € | 3 223 972,15 € | |
| Résultat de fonctionnement 2015 | | 29 663,29 € | |

Pour ce budget annexe, les mouvements comptables sont répartis sur deux fonctions de la nomenclature M 14 : la fonction « 024 – Fêtes et cérémonies » pour les fêtes traditionnelles et la fonction « 33 – culture » pour la temporada, de sorte que chacune de ces activités est bien identifiée budgétairement.

Pour les fêtes traditionnelles, les dépenses s'élèvent à 1 940 K€, se répartissant comme suit :

- achat et charges externes : 1 453 K€, dont 364 K€ pour les animations, 329 K€ pour les secours et 470 K€ pour la sécurité (le solde correspondant aux dépenses de logistique et d'organisation) ;
- dépenses de personnel : 417 K€ ;
- subventions : 34 K€ ;
- charges exceptionnelles : 36 K€.

Les recettes totalisent 763 K€, comprenant les redevances d'occupation du domaine public (595 K€), les entrées aux courses de vaches (60 K€) ainsi que les partenariats (107 K€). L'équilibre de cette activité est assurée par le versement d'une subvention du budget principal, dont le montant a été arrêté à 1 177 K€, légèrement en-dessous de l'estimation faite au budget primitif 2015 (1 200 K€).

Pour la temporada, les dépenses se sont élevées à 1 284 K€, correspondant principalement aux contrats conclus pour l'engagement des toreros et l'achat des toros (939 K€). Les autres charges sont relatives à l'organisation des spectacles (informatique, communication, assurances, etc.), ainsi qu'à une quote-part de la dotation aux amortissements des arènes municipales (51 K€). Les recettes atteignent 1 313 K€, dont 1 232 K€ pour la billetterie, 29 K€ pour le partenariat et 52 K€ pour les autres produits. La temporada 2015 dégage ainsi un résultat positif de 81 K€ avant amortissement et de 30 K€ après amortissement.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2015 du budget annexe des fêtes traditionnelles et de la temporada ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de Mme Durruty.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.